



CORPS GRAND-DUCAL  
INCENDIE & SECOURS

# Hélicoptère

## Concept opérationnel

Direction de la Coordination Opérationnelle

GIS GRIMP

lundi, 29 novembre 2021



# TABLE DES MATIÈRES

1	Concept opérationnel	3
1.1	Missions d'hélicoptère	3
1.2	Modes d'engagement	3
1.3	Alerte	3
2	Aéronef et équipements spéciaux	4
2.1	Aéronef	4
2.1.1	Hélicoptère du type MD 900 Explorer	4
2.1.2	Treuil	4
2.1.3	Equipage	4
2.2	Equipements	4
3	Sécurisation du point d'atterrissage	5
3.1	Choix de la zone à poser	5
3.2	A l'approche de l'hélicoptère	5
3.3	Lors de l'atterrissage	5
3.4	Au décollage	5

# 1 Concept opérationnel

## 1.1 Missions d'hélicoptère

Une mission d'hélicoptère peut être demandée pour

- le sauvetage d'une personne d'un milieu périlleux, si la manœuvre d'hélicoptère est la plus rapide, la plus sûre ou la plus confortable pour le patient ou
- le dépôt d'un sauveteur dans un milieu périlleux pour porter assistance à une victime en danger, si la manœuvre d'hélicoptère est la plus rapide ou la plus sûre.

## 1.2 Modes d'engagement

Suite à une convention entre la Luxembourg Air Rescue (LAR) et le CGDIS, l'hélicoptère est disponible à partir du 01.01.2022 et en fonction de la situation météorologique.

La disponibilité est donnée entre le lever et le coucher du soleil, au plus tôt à partir de 08:00 heures et au plus tard jusqu'à 23:00 heures. La situation météorologique reste à être évaluée par le pilote de garde. L'hélicoptère se réalise exclusivement dans le cadre d'une intervention GRIMP.

La prise de décision d'une mission hélicoptère incombe de commun accord au pilote de garde, à l'opérateur du treuil, au sauveteur hélicoptériste et au COS.

## 1.3 Alerte

La mise en alerte se fait via le CSU112,

- suite à une demande d'un membre du GRIMP,
- suite à une demande directe de la part du COS ou
- suite à une anticipation de la part du CSU 112/CGO.

Lors d'une mise en alerte de l'hélicoptère en vue d'une intervention d'hélicoptère, il y a simultanément une alerte générale du GRIMP.

En fonction de la localité d'intervention, l'équipement GRIMP peut être déployé soit à partir du CIS Luxembourg, soit à partir du CIS Clervaux. Les équipes se rejoignent sur le site d'intervention.

## 2 Aéronef et équipements spéciaux

### 2.1 Aéronef

#### 2.1.1 Hélicoptère du type MD 900 Explorer

Moteurs et puissance:	Biturbines ; 2 x 550 cv
Poids propre et de levage :	1500 kg et 2900 kg
Diamètre rotor :	10,39 m
Longueur aéronef :	12,37 m

#### 2.1.2 Treuil

Type :	Câble toronné
Longueur de corde :	70 m
Force de levage :	200 kg
Vitesse de levage :	4,5 à 76 m/min

#### 2.1.3 Equipage

1 pilote	1 crew-member
1 opérateur treuil ( <i>winch operator</i> )	1 hélitreuilliste ( <i>winch rescuer = GRIMP</i> )

### 2.2 Equipements

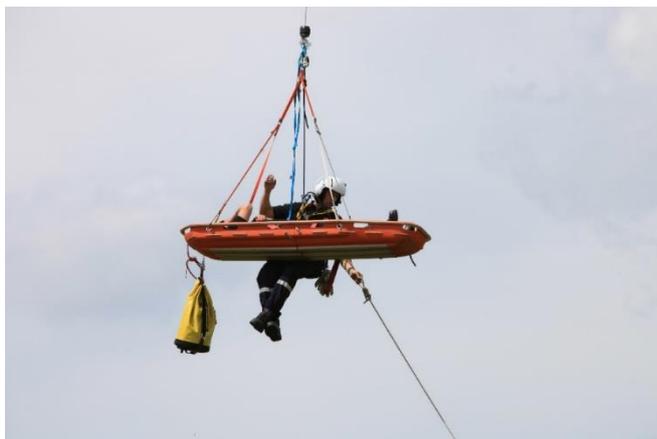


Figure 1: Sauvetage moyennant civière



Figure 2: Sauvetage par triangle d'évacuation

## 3 Sécurisation du point d'atterrissage<sup>1</sup>

Bien qu'il appartienne au pilote de choisir son point d'atterrissage sur le site de l'intervention, un guidage approprié saura être judicieux au bon déroulement de l'intervention.

### 3.1 Choix de la zone à poser



- Zone dégagée d'au moins 30 sur 30 mètres
- Sol non poussiéreux ou caillouteux, de préférence dur et plus ou moins plane
- Vérifier qu'aucun objet ne pourra s'envoler en présence du souffle du rotor (fenêtres semi-ouvertes, auvents, etc.)

### 3.2 A l'approche de l'hélicoptère



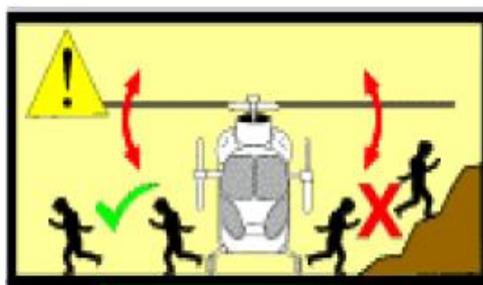
- Signaler votre présence sur le site de l'intervention
- Porter votre EPI (Gilet de haute visibilité, casque, lunettes)

### 3.3 Lors de l'atterrissage



- Attendre le geste d'autorisation du pilote avant d'approcher l'hélicoptère
- Ne jamais aborder un hélicoptère par son secteur arrière
- Rester toujours en visuel de l'équipage

### 3.4 Au décollage



- Rester en vue du pilote
- Surveiller les alentours de la zone à poser
- Interdire tout mouvement de personnes ou de véhicules tant que l'hélicoptère n'a pas décollé

<sup>1</sup> Dessins de LAR, MD 900 safety card et de la Direction de l'aviation civile française, consulté le 26.11.2021 sur : [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Consignes\\_de\\_securite\\_en\\_presence\\_helicoptere.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Consignes_de_securite_en_presence_helicoptere.pdf)